

## Fiche de poste

# Infirmier de santé au travail H/F

*AMET Santé au Travail est un service de prévention en santé au travail interentreprises (SPSTI) situé en Île-de-France. Notre service suit plus de 10 000 entreprises adhérentes représentant plus de 154 000 salariés.*

## Ce que nous recherchons

- **DIUST ou licence**
- **Expérience professionnelle en santé au travail exigée de 7 à 10 ans**
- Capacité à travailler en autonomie, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, sous l'autorité du Médecin du travail du périmètre
- Capacité à prendre des initiatives, faire preuve de dynamisme, d'enthousiasme, d'écoute et d'adaptabilité

 Rosny-sous-Bois (93)

 CDI

 Dès que possible

 Pôle médical

 RTT, 13ème mois, CSE et primes

## Vos missions

- **L'infirmier(e) en santé au travail effectue dans le cadre de ses missions déléguées par le médecin du travail ou de son rôle propre**
  - Des actions de prévention, de dépistage et d'éducation auprès des salariés et des entreprises
  - De la traçabilité des expositions professionnelles
  - Réaliser les visites d'information et de prévention (initiales et périodiques) et les visites intermédiaires des salariés en SIR
  - Réaliser le curriculum laboris (traçabilité des expositions)
  - Écouter et apporter une aide et un soutien psychologique
- **Selon les objectifs définis par l'Équipe en corrélation avec les axes de prévention définis dans le projet de service**
  - Visite des lieux de travail
  - Connaissance des postes de travail
  - Rédaction de la fiche d'entreprise
  - Études de poste et des conditions de travail
- **Rédaction d'un rapport écrit et validation par le médecin avant diffusion**
  - Participation aux réunions de CSSCT
  - Sensibilisation sur les thématiques de santé et d'hygiène
  - Suivi des préconisations du médecin du travail
  - Participer au débriefing périodique
- **Vaccination : réalisation sur ordonnance du médecin des vaccinations recommandées ou obligatoires conformément au protocole de vaccination**
- **Reporting – Traçabilité**
  - Chaque intervention fait l'objet d'un échange avec le médecin afin d'assurer la transmission et le suivi
  - Élaboration du rapport annuel infirmier
  - Participer à la rédaction du rapport annuel d'activité du médecin
  - Suivre les indicateurs d'activité définis par l'équipe locale de santé travail

Vous êtes intéressé(e) ? N'hésitez pas à envoyer votre dossier de candidature (CV et lettre de motivation) à notre pôle RH : [rh@amet.org](mailto:rh@amet.org)